

BP Responsable d'Entreprise Agricole

Niveau 4 - Apprentissage, FPC, VAE

DURÉE DE LA FORMATION

970h maximum, individualisés selon les validations des acquis académiques, en centre de formation sur l'année
8 semaines de stage (280h)
Formation par apprentissage : 2 jours en centre de formation par semaine, formation sur 2 ans.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Obtenir la capacité professionnelle agricole
- Acquérir des capacités professionnelles de niveau 4
- Avoir accès aux aides à l'installation (DJA)
- Faciliter l'accès au foncier

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

7 unités capitalisables :

- C1 - Se situer en tant que professionnel
- C2 - Piloter le système de production
- C3 - Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- C4 - Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- C5 - Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- C6-C7 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (UCARE : Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi). Au choix : accueil à la ferme, transformation des produits, travaux agricoles avec la traction animale, agroéquipements, maraichage

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés, retour et partage d'expériences, visites d'entreprises agricoles, échanges et rencontres avec les acteurs du monde professionnel et analyse de sa pratique professionnelle.

ADAPTATIONS POSSIBLES DU PARCOURS

Parcours individualisés selon les validations d'acquis académiques et/ou allègements de formation grâce aux passerelles possibles entre certaines certifications.

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.

MODALITÉS D'ALTERNANCE

La formation en alternance est organisée sous forme modulaire sur une période de 24 mois (apprentissage : 3j/2j sur 24 mois).

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation des 7 UC en épreuves écrites, orales ou techniques.

Des évaluations formatives sont organisées tout au long de la formation.

Le diplôme du BP REA permet d'obtenir :

- La certification SST (sauveteur secouriste du travail)
- Le Certiphyto (certificat individuel de produits phytopharmaceutiques)
- Le CAPTAV (certificat d'aptitude professionnelle pour le transport d'animaux vivants)

FRAIS - RÉMUNÉRATION - FINANCEMENTS

Aucun frais pédagogiques.
Plusieurs financements possibles en voie directe (10 mois) : France Travail, Région, Transition pro, CPF, OPCO...
Tarifs à partir de 15,00€ TTC minimum de l'heure.

En tant que salarié en contrat d'alternance, la rémunération minimale peut aller de 27 à 100 % du SMIC.
La formation est prise en charge par l'organisme financeur (OPCO, collectivité et tout organisme collecteur des fonds de formation dont dépend l'entreprise).

Se rapprocher du centre de formation afin d'étudier les possibilités de financement



CFPCA
Roanne Chervé Noirétable

42120 PERREUX
Tél : 04.77.44.82.00
cfppa.roanne@educagri.fr

© Crédits photos : Anthony Foyer / Nature Académie - Ne pas jeter sur la voie publique

Octobre 2026

BP REA

CENTRE DE FORMATION (CFPCA)
de l'EPLEFPA
ROANNE CHERVÉ NOIRÉTABLE

RNCP n°38093 (enregistrement certification le 09/03/2017)
www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38093/

TAUX DE RÉUSSITE
> Réussite en 2026 : 90%

SATISFACTION
> Promotion 2026 : 96%

DURÉE
> de 10 à 24 mois

PUBLIC
> Accessible à tous

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

CONTACT
cfppa.roanne@educagri.fr

Le BP REA est un diplôme d'état du Ministère de l'agriculture

Le niveau de l'action dans le cadre d'une filière de formation : niveau 4.

ACTIVITÉS

- Organiser les opérations liées aux cultures et aux élevages (conduite de processus de production)
- Participer à la gestion et aux choix stratégiques de l'exploitation
- Préserver et améliorer les sols et la biodiversité
- Assurer les démarches commerciales liées à l'exploitation (achat de fournitures et des aliments, vente des produits...)

ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Travail en extérieur.

DÉBOUCHÉS

Responsable d'exploitation, salarié qualifié, chef d'atelier de production agricole.

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- BTS ACS'Agri (bac +2)
- Certificat de spécialisation
- Parcours à l'installation (Chambre d'agriculture)

CONDITIONS D'ADMISSION - PRÉ-REQUIS

- Avoir un projet professionnel en rapport avec les métiers de l'agriculture (salariat ou installation)
- Avoir plus de 18 ans en fin de formation
- Compléter un dossier d'inscription en ligne via :

https://app.hub3e.com/landing-page/124/candidature

ACCÈS À LA FORMATION

Pour la validation définitive d'entrée en formation, l'enregistrement d'un contrat d'apprentissage ou la validation d'un financement est obligatoire. Le délai de traitement moyen de cette validation est de 15 jours.
Prochaine rentrée : septembre 2027 (candidatures possibles à partir de janvier 2027)

MODALITÉS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Le diplôme est accessible par la voie de la :

- Formation par apprentissage
- Formation professionnelle continue
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

ROANNE - CHERVÉ NOIRÉTABLE

Lycée Roanne Chervé Noirétable
42120 PERREUX
04 77 44 82 00
cfppa.roanne@educagri.fr

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT
Natur'Académie VOTRE AVENIR SE CULTIVE AUJOURD'HUI !
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
La Région Auvergne-Rhône-Alpes